

Réussir l'immatriculation de votre SCI en toute sérénité

Documents constitutifs et administratifs

- Formulaire M0 (n° 13959*10) dûment rempli pour le Guichet unique.
- Statuts de la SCI datés et signés par tous les associés (incluant forme, objet, siège social, capital et durée).
- Acte de nomination du gérant (si celui-ci n'est pas nommé directement dans les statuts).

Justificatifs de siège et identité des dirigeants

- Justificatif de jouissance des locaux : bail commercial, contrat de domiciliation ou attestation de propriété.
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité de chaque gérant.
- Déclaration de non-condamnation et attestation de filiation signées par chaque gérant.

Apports et bénéficiaires effectifs

- Attestation de dépôt des fonds délivrée par la banque (pour les apports en numéraire).
- Rapport du commissaire aux apports (obligatoire pour les apports en nature, sauf décision unanime de dispense).
- Formulaire DBE (Déclaration des bénéficiaires effectifs) pour identifier les détenteurs de plus de 25% du capital ou des droits de vote.

Formalités de publicité

- Attestation de parution de l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales (JAL).